

Montréal, le 6 avril 2005

**Par télécopieur**

M. Richard Dagenais  
ACEF de Québec  
570, rue du Roi  
Québec (Québec) G1K 2X2

**Objet : Demande d'avis du Ministre des Ressources naturelles et de la Faune sur la distribution d'électricité aux grands consommateurs industriels**  
**Notre dossier : R-3563-2005**

---

Monsieur,

La Régie de l'énergie accuse réception de l'inscription de votre organisme à titre de participant à la consultation publique initiée par la Régie de l'énergie (la Régie) en vue de l'avis qu'elle doit donner au ministre des Ressources naturelles et de la Faune (le Ministre) au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2005.

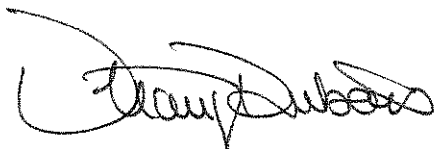
La Régie vous remercie de votre collaboration et de l'intérêt que vous portez aux questions posées par le Ministre.

Comme le délai imparti pour soumettre cet avis au Ministre est relativement serré, la Régie s'attend à recevoir votre mémoire pour le **18 avril 2005 à 16 h** tel que spécifié à l'avis public. De plus, il serait utile que votre mémoire contienne un sommaire de vos conclusions ou recommandations.

Si vous entendez vous prévaloir de l'aide financière pouvant couvrir jusqu'à un maximum de 5000 dollars pour les frais de préparation de votre mémoire, sous réserve que la Régie le considère utile à ses délibérations, nous vous invitons à soumettre votre note d'honoraires en même temps que votre mémoire.

La Régie vous remercie de votre collaboration.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/mg